

SAINT-FERRIOL

Les Echos du Village

Journal N°5 – Mai 2011

Municipalité:

Station d'épuration:

Sommaire :

- Municipalité (page 1-2)
- Cérémonie du 08 mai (page 2)
- Saint-Ferriol en musique (page 3)
- Comité des Fêtes (pages 3)
- Hommage à René Nelli (page 4)
- Condoléances (page 4)
- A vos plumes (pages 4)
- Saint-Ferriol l'histoire de notre école (pages 5-6)

Depuis le 11 mars, les travaux de la station d'épuration ont débuté et à ce jour sont en phase d'achèvement pour la première partie. Les deux bassins et

le raccordement ont été réalisés. De ce fait l'ancienne station n'est plus en fonction. Les travaux du poste de refoulement doivent débuter fin mai

avec quelques désagréments pour les habitants du quartier. Remercions tous les habitants pour leur patience et leur compréhension.



Municipalité (suite)

Internet:

L'accès à l'internet haut débit est disponible sur le village depuis le 03 mai 2011.

Pour en bénéficier, vous devez contacter votre fournisseur d'accès internet.

Les personnes abonnées à Orange doivent appeler au n° de téléphone 1014 afin d'en faire la demande.

Subvention:

Au cours du conseil municipal du mercredi 13 avril, une subvention de 400€ a été votée à l'unanimité au bénéfice de l'ACCA (Association Communale De Chasse Agrée) du village, ce qui se faisait depuis longtemps dans presque toutes les communes de l'Aude abritant une ACCA. Les chasseurs remercient donc la municipalité par la

voix de leur secrétaire et sauront ne pas l'oublier.

Titularisation:

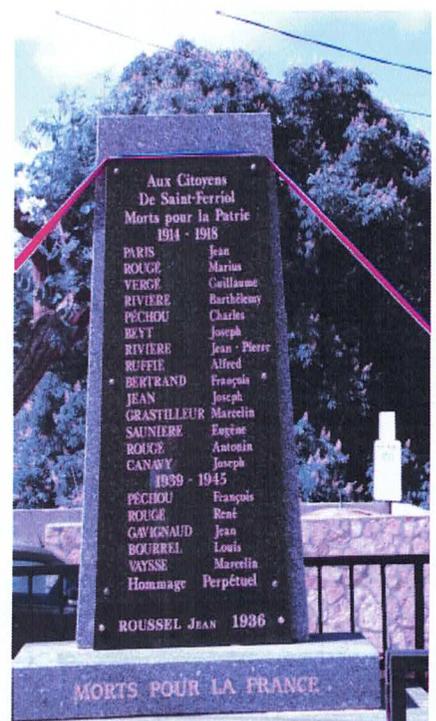
Depuis le 01 avril 2011 (et ce n'est pas un poisson), notre secrétaire de Mairie Denis Decanis est titulaire de son poste. Nous lui souhaitons une bonne continuation pour le plus longtemps possible dans son travail.

Cérémonie du 08 mai

Cette année, c'est avec une émotion particulière que s'est déroulée la cérémonie du 8 mai. En effet un nouveau nom est venu s'ajouter sur le monument aux morts: Monsieur Jean Roussel.

Monsieur le Maire a retracé le parcours de ce Saint-Ferriolais avant que la famille Marin dépose une gerbe de fleurs avec l'émotion qu'il se doit. Comme chaque année, les personnes présentes se sont retrouvées au-

tour du verre de l'amitié offert par la Mairie, afin de clôturer la cérémonie.



Saint-Ferriol en musique:

Sacrée soirée avec le GESPPE :

Le GESPPE était attendu de pied ferme à Saint Ferriol et c'est un public de qualité qui accueillait avec quelque impatience les artistes de la Haute Vallée dans la salle polyvalente de notre village.

Après les mots de bienvenue du Maire, Fernand GRAUBY, place au bel

canto.

Sous la houlette énergique de Jeanne LABATUT, les chanteurs et chanteuses ont enchaîné 1 heure et demie durant un répertoire varié et très bien choisi.

Le GESPPE nous a proposé en avant premières 2 chansons nouvelles au cœur d'un tour de chant compo-

sé d'airs incontournables et ce en plusieurs langues.

Gros succès pour la troupe et rappel au final avec la traditionnelle « chanson de VEDRINES ».

La troisième mi-temps qui a suivi a été particulièrement conviviale et Roger, Jean-Jacques, Isabelle, Jean-Claude et quelques autres ont régalié les estomacs « affamés », le tout ponctué de nouvelles chansons.

Une sacrée soirée qui sera certainement renouvelée l'an prochain.

Un grand bravo aux belles voix de la Haute Vallée. Merci au président du GESPPE, André LAFFITTE et à ses condisciples enchanteurs.



Comité des fêtes:

Loto:

Petit succès pour le loto annuel du comité des fêtes. Comme il se doit, certains chanceux sont partis les bras chargés. Quand aux autres, nous leur disons à l'année prochaine en leur

souhaitant plus de chance...

Fête du village:

Elle se déroulera cette année le vendredi 08 juillet 2011 au soir avec une soirée disco mobile animée par Starflash, et le samedi

09 juillet 2011. Après le repas du soir, c'est l'orchestre Transfert qui nous fera danser.

Vide grenier:

le dimanche 28 août 2011

Dernière minute: Hommage à René Nelli

Mardi 17 mai la troupe En Vers et Troubadour a rendu hommage à René Nelli écrivain mort à Carcassonne il y a 15 ans et qui avait consacré sa vie littéraire à étudier et traduire le catharisme et les poésies des troubadours occitans.

Ce sont donc 4 passionnés de musique et d'histoire qui ont su nous faire découvrir à travers des poésies et chants tel que des pastorelles, romance, tenson, sirventés..., et des musiques médiévales jouées avec les instruments de l'époque,

ad hoc, harpe, santoor, oud, haubois, flûte la vie et l'histoire des troubadours entre 1150 et 1250. Un grand merci à nos amis de Saint-Ferriol pour leur initiative.

Mrs. Roger SARDA et Roger DECANIS nous ont quittés en ce début de 2011.

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

A vos plumes:

Le château de Saint-Ferriol : un peu d'Histoire

(suite et fin)

Dans les environs de Saint Ferriol on connaît peu d'exemples de ces châteaux a des tours bastionnées qui soit parvenus jusqu'à nous, si le château de Ferrals (à Saint-Papoul) est pourvu de tours bastionnées, il est construit sur un plan massé avec une avant cour sans ailes. Le Château de La Serpent quant à lui présente deux avant corps que l'on peut assimiler à des ailes, toutefois rien de comparable avec le Château de Saint-Ferriol, pour lequel on retrouve clairement sur le terrain et dans les archives les traces d'ailes en retours, déterminant la cour intérieure.

Le château de Saint-Ferriol reprend cependant les

principales évolutions de l'architecture, une distribution centralisée se faisant autour d'un escalier rampes sur rampes, répartie en appartements comprenant salle de réceptions, chambre, pièces privées comme la garde-robe conservée dans la tour sud-est et souvent dans les ailes des galeries. Avec des pièces largement ouvertes par des fenêtres de grandes dimensions pour permettre le passage de la lumière mais qui n'en restent pas moins défendables par la multiplication des bouches à feu et par un premier niveau presque sans ouvertures, sans oublier la conservation de la bretèche (construction en surplomb de la porte d'entrée principale) et des tours bastionnées.

Dans le décor le goût pour l'architecture antique classique, symétrie (quand c'est possible) est également visi-

ble dans le traitement décoratif de l'escalier, des cheminées et des ouvertures avec l'emploi des pilastres, fronton corniches, chapiteaux, etc...

L'ensemble de ces caractères constitue un modèle que l'on retrouve dans des châteaux comme La réole (Haute-Garonne), Lacroix Falgarde (Haute-Garonne), ou encore Caumont (Cazaux-Savès Haute-Garonne). Même si le château de Saint-Ferriol ne présente ni les dimensions et ni la richesse des décors de ces édifices, il reste un des seuls exemples de mises en place et de construction aboutie de ce type de plan de château à tours bastionnées de l'Aude.

Martine ARTHOZOUL



Souvenirs, souvenirs:

Ci-dessous, 2 articles retrouvés, parus dans un ancien journal

(Textes recopiés tels qu'écrits à l'époque; fautes d'orthographe et syntaxe y compris):

SAINT-FERRIOL

L'histoire de notre école

En cette période la rentrée scolaire il nous paraît intéressant de faire connaître comment, à l'époque, notre école fut pourvue d'un instituteur.

Les précisions données sont extraites du registre des délibérations municipales. Nous transcrivons:

Séance du 1^{er} janvier 1845: aujourd'hui s'est présenté devant nous le sieur Louis Arnal qui nous a manifesté l'intention d'ouvrir une école primaire communale élémentaire dans notre commune. Le comité local de surveillance de l'école primaire élémentaire de cette commune a, vu la demande du sieur Arnal et vu les pièces du candidat, décidé d'approuver la demande et lui a accordé l'autorisation d'exercer en qualité d'instituteur commu-

nal dans la commune de Saint-Ferriol après avis du conseil municipal.

Séance du 13 novembre 1848: le maire a donné connaissance à l'assemblée de la déclaration faite par le sieur Labarrère à l'effet de remplir les fonctions d'instituteur communal à Saint-Ferriol. Ayant présenté son brevet obtenu à Paris le 17 février 1828 et son certificat de moralité constant onze ans dans la commune de Rambouillet (Pyrénées-Orientales) et d'autres pièces de louanges, le Conseil municipal ou le besoin indispensable d'un instituteur a été d'avis à l'unanimité de nommer le sieur Labarrère, notre instituteur et à commencer ses fonctions vers le 1^{er} novembre de la présente année. Il n'échappera pas au lecteur que le secrétaire de mairie a fait erreur quant à la date de la séance.

Ainsi était recruté en ce temps le personnel enseignant. Car on le pense bien, cette façon de procéder n'était pas particulière à la commune de Saint-Ferriol.

L'enseignement n'était pas alors laïque, gratuit et obligatoire. Il ne le fut qu'à partir de 1882 – 1883.

Selon une délibération du conseil municipal en date du 26 août 1833, la contribution personnelle à payer par les parents des élèves de l'école communale était fixée comme suit: 1^{re} classe apprenant à lire: 50 centimes; 2^e classe apprenant à lire et à écrire: 1 franc; 3^e classe apprenant l'arithmétique: 1,25 F.

Cette contribution (élevée pour l'époque) explique pour une grande part que sur 45 élèves d'âge scolaire, 30 seulement fréquentent l'école (délibération du 10 août 1841.

La fréquentation scolaire n'était pas obligatoire. Elle ne le devint que cinquante ans après!

SAINT-FERRIOL

L'histoire de notre école (suite)

A l'heure où à notre école, se poursuivent de très importants travaux de restauration, le moment convient de rappeler, sinon d'apprendre, comment elle vint au monde.

Sa création fut décidée au cours de la séance du conseil municipal du 21 mai 1867. Ce, est toutefois que le 18 février 1879 soit près de 12 ans plus tard que sera arrêté

implantation. Coût 1.100 F.

La construction dont le plan est dressé par M. Albouy, architecte, répondait aux besoins de la localité: elle permettrait en effet de recevoir 60 élèves garçons et filles, alors qu'actuellement la population scolaire n'est que de 50 enfants: qu'après l'espace d'air la lumière ne ferait pas défaut, la surveillance y serait toujours facile, qu'enfin le maître, y trouverait un logement commode et convenable qui serait encore complété par la transformation en bûches, poullaiers, cave buanderie d'un vieux bâtiment qui est déjà à l'emplacement choisi.

Après avoir délibéré, le projet dressé par M. Albouy est approuvé à la somme totale de 16.000 F. A savoir montant des travaux 15.900 F: indemnité du terrain; 1.100 F: honoraires. Frais de surveillance et travaux imprévus 1.00 F: financement de la dépense: subvention de

l'Etat d'un montant de 9.00 F emprunt de 7.000 F à la caisse des écoles.

Les travaux de construction sont mis en adjudication. Le 11 juillet 1880, a lieu le dépouillement des soumissions. Quatre soumissionnaires: deux demandent une augmentation de 5% sur le prix du devis; un autre se contentant du prix du devis le quatrième qui était notre concitoyen: M. Sire Joseph consentant un rabais de 1%.

Mais le président du bureau ayant à l'avance dans un pli cacheté, déposé sur le bureau, fixé le minimum du rabais à 5%, cette dernière soumission a été écartée et le public prévenu qu'il serait traité de gré à gré sans nouvelle tentative d'adjudication. Depuis et à la date du 14 du même mois le sieur Mary François, maçon entrepreneur demeurant à Quillan, a déposé une soumission par laquelle il consent un rabais de 7% sur le prix du devis.

Ainsi fut confié à M. Mary François la construction de l'école... et les travaux démarrèrent aussitôt.

Hélas une question de paiement devait opposer l'entrepreneur et la commune. Une délibération à la date du 15 mai 1882 note:

M. le Maire communique au conseil municipal un mémoire par lequel M. Mary chargé des travaux de construction de l'école manifeste l'intention d'intenter une action judiciaire contre la commune pour l'obliger à prendre les mesures nécessaires pour se procurer les ressources qui doivent amener le paiement du solde

De son entreprise et lui payer les intérêts de ce qui lui reste dû.

La commune attendant toujours l'ordonnancement de la subvention de 9.000 F allouée par l'Etat, laquelle doit permettre de payer le solde, le conseil municipal prie le conseil de préfecture et M. le Préfet de ne pas autoriser M. Mary à attaquer la commune pour cet objet.

Le litige dut trouver une solution sans retard car les délibérations venues par la suite sont muettes sur ce point.

Ainsi notre école a 91 ans d'existence presque centenaire.

On comprend l'intervention aussi importante que nécessaire des représentants du bâtiment.



Journal réalisé par Roger Cammilleri -

Cathy Marin - Jean-Pierre Martin - Nicolas Perrin

Imprimé par la Mairie